

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

**Procès-verbal de la séance no 36
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le mercredi 3 février 2010, à 9 h**

Adopté ce vendredi 19 mars 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Gauthier, président du comité
Mme Lyne Bouchard, membre
Mme Anne-Marie Croteau, membre
Mme Marie-Anne Tawil, présidente du conseil d'administration**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1 A) Présences, avis de convocation et Quorum

Le Secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Au point 2, ajouter le point 2 D « Projet de directive sur la gestion des ressources informationnelles ».

2. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A) Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2009

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2009 est adopté avec la modification suivante :

- Au deuxième paragraphe du point 5, dans la quatrième ligne, avant le mot « projets », ajouter le mot « certains ».

2 B) Adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 14 janvier 2010 est adopté sans modification.

2 C) Tableau de bord des suivis (mise à jour du 9 décembre 2009)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

2 D) Projet de directive sur la gestion des ressources informationnelles

Le président et chef de la direction dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Lettre de Mme Diane Jean et de M. Denys Jean à M. Michel Boivin, sous-ministre des Transports, accompagnée d'un projet de la directive sur la gestion des ressources informationnelles en date du 21 janvier 2010, sous la cote CTI-2 d-1) du 10.02.03;
- Lettre de M. John Harbour à M. Denys Jean, secrétaire du Secrétariat du Conseil du Trésor, en date du 1^{er} février 2010, sous la cote CTI-2 d-2) du 10.02.03;
- Lettre de M. John Harbour à Mme Diane Jean, sous-ministre des services gouvernementaux et dirigeante principale de l'information, en date du 1^{er} février 2010, sous la cote CTI-2 d-3) du 10.02.03;

Le président et chef de la direction est d'avis que ce projet de directive pose un sérieux problème de gouvernance, en particulier sur les attributions et les activités du comité des technologies de l'information du conseil. Le vice-président aux technologies de l'information fait une lecture du projet de directive et répond aux questions des membres du comité.

Tout en reconnaissant le bien fondé d'une reddition de compte et d'un suivi serré par le Secrétariat du Conseil du Trésor et la DPI sur les investissements importants en technologies de l'information au sein de l'appareil gouvernemental, les membres du comité expriment leur désaccord avec les processus d'autorisation prévus au projet de directive. Ils demandent que le président du comité inclue ce dossier dans son rapport au conseil du 4 février afin de sensibiliser l'ensemble des membres du conseil sur les enjeux et les impacts de ce projet de directive pour la Société et de recommander au conseil d'agir dans les meilleurs délais.

3. **POINTS DE SUIVI**

3 A Projet Vita – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution de ce projet. Les échéanciers sont respectés et l'ensemble des travaux avancent bien. L'architecture sera terminée en avril 2010 et on pourra confirmer le coût final à ce moment.

3 B Windows 2008 – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution de ce projet.

4. **APPELS D'OFFRES**

4 A Dépôt de la liste des appels d'offres pour 2010

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 10.02.03, une note sur la planification des appels d'offres des projets d'investissement pour l'année 2010. Ce document identifie les dates planifiées pour la confirmation des budgets des projets d'investissement de la vice-présidence aux technologies de l'information.

Il y a lieu de signaler qu'un effort a été déployé afin que les dates de présentation des dossiers coïncident avec le calendrier des rencontres du comité des technologies de l'information.

4 B Acquisition des services d'un fournisseur externe pour les travaux « Projet et évolution des applications de l'Accès au réseau routier (immatriculation et perception) »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal sous la cote CTIR-44 du 10.02.03, une note d'information visant à obtenir l'autorisation de lancer un appel d'offres pour l'évolution des applications de l'accès au réseau routier.

Le vice-président aux technologies de l'information explique aux membres du comité le contexte dans lequel cet appel d'offres s'inscrit. Plus particulièrement, il mentionne que le contrat actuel qui avait été autorisé pour une valeur initiale de 4 M\$ sur une période de trois ans devait se terminer au début de l'année 2011. Il explique qu'en raison d'une charge de travail accrue dû à des travaux de développement, les montants autorisés de ce contrat seront dépensés en moins de trois ans. Il poursuit en mentionnant qu'un nouvel appel d'offres pour l'évolution des applications de l'immatriculation et de la perception au montant de 5 M\$ sera requis au printemps 2010.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation**IL EST RECOMMANDÉ :**

Que le Conseil d'administration autorise la publication d'un appel d'offres en vue de travaux d'évolution des applications de l'accès au réseau routier.

Que le Conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 5 M\$ pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-44 du 10.02.03

5. CONFIRMATION DU BUDGET DU PROJET 71433 – TABLE QUÉBÉCOISE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-45 du 10.02.03 une note d'information ayant pour objet de faire confirmer le budget global du projet « Table québécoise de la sécurité routière – nouvelles mesures ».

Les membres du comité échangent sur les éléments qui expliquent l'augmentation du budget et le vice-président aux technologies de l'information répond à leurs questions.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

Attendu que le projet a déjà livré la presque totalité des mesures;

Attendu que le budget provisoire a été établi par le mandat de développement avec une marge d'erreur de 30 % à 50 %.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le Conseil d'administration autorise le budget confirmé de 8,64 M\$ pour le projet de la « Table québécoise de la sécurité routière – nouvelles mesures ».

Recommandation CTIR-45 du 10.02.03

6. IDENTIFICATION DES PROJETS À SURVEILLER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 10.02.03, une note d'information ayant trait aux projets en technologies de l'information inscrits au plan d'investissement 2010.

Le vice-président aux technologies de l'information mentionne que 7 des 55 projets présentent des caractéristiques qui pourraient occasionner une augmentation des coûts. Il porte à l'attention des membres le tableau qui dresse un portrait de ces 7 projets qui sont les suivants :

1. 71205 Évolution du système d'exploitation des serveurs (Windows 2008)
2. 71204 Évolution du système d'exploitation des postes (Windows 7)
3. 73301 Conversion VB6 – Contrôle routier
4. 73509 Examens théoriques automatisés du permis
5. 73100 Implantation de la ligne rouge
6. 69307 Migration au RENIR
7. 71007 Modernisation des outils de gestion RH (SAGIR)

Il précise qu'un état de situation sera produit lorsque l'information pertinente sera disponible.

7. MODIFICATION DE BUDGET ET AUTORISATION DU RECOURS À L'EXTERNE : CONVERSION VB6 – CONTRÔLE ROUTIER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-46 du 10.02.03, une note d'information justifiant l'augmentation du budget du projet Conversion VB6 des applications du contrôle routier et le recours à des ressources externes.

Le vice-président aux technologies de l'information fait état des travaux réalisés à ce jour. Plus particulièrement, il souligne que les travaux d'architecture réalisés en 2009 ont fait ressortir des coûts supplémentaires de l'ordre de 1,9 M\$ pour la réalisation du projet. Il porte à l'attention des membres du comité un tableau qui présente la nouvelle répartition annuelle du budget révisé du projet à 7,3 M\$. Il explique que la réalisation des travaux nécessitera le recours à des ressources externes étant donné que les effectifs réguliers affectés à ce projet ne peuvent à eux seuls réaliser les travaux requis. Il précise que le budget estimé pour recourir aux services professionnels de ressources externes est de 6,3 M\$.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le Conseil d'administration

- 1) autorise le budget total confirmé de 7,3 M\$ pour le projet Conversion VB6 des applications du contrôle routier.
- 2) autorise le nouveau coût global des projets de conversion VB6 qui passe de 23,6 M\$ à 25 M\$
- 3) autorise la dépense à être engagée qui est estimée à 6,3 M\$ afin de recourir aux services professionnels de ressources externes.

Recommandation CTIR-46 du 10.02.03

8. **IDMS – ÉTAT DE SITUATION ET AUTORISATION DE LA DEUXIÈME TRANCHE DE 1 M\$**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 10.02.03 un document qui présente un état de situation des travaux en cours concernant le dossier d'affaires pour la rénovation « Accès au réseau routier » en date du 3 février 2010.

9. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'est présenté à ce point à l'ordre du jour.

10. **PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ**

La prochaine réunion du comité aura lieu le vendredi 19 mars 2010 à 9 h à Montréal.

11. **HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ**

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 30

Président

Secrétaire